

COMMUNICATION COMMUNALE

15 octobre 2025

Passage d'une balayeuse le :
Mercredi 22 octobre et
Jeudi 23 octobre 2025

Il sera :

- interdit de stationner, le long des trottoirs, à tous les véhicules, même sur les emplacements délimités ;



- demandé d'enlever tout objet pouvant gêner le passage de la balayeuse le long des trottoirs.

Le parking de l'Eglise et de la salle polyvalente reste accessible.

Nous comptons sur vous.